

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	0
• exclus	0

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 23 mai 2023 à 18 heures 45

Date de convocation :

15 mai 2023

Date d'affichage :**Objet**

Délibération n°10.2023

Projet Réhabilitation
logement - mairie et
annexes :Validation phase 1 -
Vote projet final

M. THIRIOT Christian, Maire

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc, Alain NOUVEL, Jean-Guy DRAMAIX, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques.

Excusée : MARCHAL Laurence a donné pouvoir à DUMAS Chantal.

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire précise que la mission DIAG-Esquisse qui a débuté il y a 7 mois, confiée à l'équipe de professionnels que nous avons retenue par délibération le 3-10-2022, qui entoure notre mandataire architecte, est arrivée à son terme.

La structure finale présentée est le résultat d'un travail auquel ont participé les Elus et non élus par le biais des commissions ouvertes aux habitants du village.

Il rappelle les principes d'aménagements retenus :

- . Construction d'une extension à l'est pour répondre aux besoins de surfaces supplémentaires
- . Création de 2 logements avec terrasse
- . Aménagement intérieur de la Mairie
- . Aménagement paysager extérieur

Il convient donc d'acter le projet final, le planning prévisionnel ainsi que l'estimatif financier pour un montant total de 599 920 € HT

Ne sont pas compris des dépenses éventuelles de réfection de toiture et de façades pour un montant total de 39 100 € HT.

Ces coûts seront revus dans le cadre de l'avant projet définitif.

Résultat du vote :

Pour : 4

Contre : 3

Abstentions : 4

Adopté à la majorité des suffrages exprimés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 26/05/2023

Reçu en préfecture le 26/05/2023

Publié le

ID : 026-212600431-20230523-DELIB10_2023-DE



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 23 mai 2023

Le Maire, Christian THIRIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Christian Thiriot', written over the printed name and partially overlapping the official seal.

